



Compte-rendu des décisions prises en Conseil Municipal du 10 mars 2021

Le Conseil Municipal de la ville de Villieu-Loyes-Mollon :

Approuve le compte-rendu du conseil municipal du 22 janvier 2021.

Vote unanime

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui autorise le Conseil municipal à déléguer en tout ou partie et pour la durée du mandat certaines attributions listées dans son article L.2122-22.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui impose au maire dans son article L 2121-23, de rendre compte, à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal, des décisions qu'il a prises dans le cadre de ces délégations.

D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code pour les opérations d'un montant inférieur à 500 000 €.

Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour lesquelles le Droit de Préemption Urbain (DPU) n'a pas été mis en œuvre :

- Bâtiment d'habitation, section A sous le n° 1391 sis 6 Lot Le Clos de la Chatillonnière.
- Bâtiment d'habitation, quartier 223, section B sous les n° 577-578-955 sis 288 Rue Royale.
- Terrains, quartier 253, section ZB sous les n° 244-247-242 sis « Les Sablons ».
- Terrains, quartier 223, section AK sous les n° 2-3 sis Route de Montaplan.
- Bâtiment d'habitation, quartier 223, section B sous les n° 622-770 sis 93 Rue de la Bombardière.
- Terrain, section A sous le n° 1730 sis « Au Raffour ».
- Terrains, section A sous les n° 1761-1766-1774 sis « Au Raffour ».
- Bâtiment d'habitation, section B sous le n° 1971 sis 18 Lotissement « Le Janivon ».

Prend acte des 8 biens qui n'ont pas fait l'objet de l'exercice du droit de préemption dans le cadre des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

- Décision n°001/2021 – PATRIMOINE – Convention de location pour l'occupation d'une parcelle communale

Accepte de signer la convention de location au profit de Monsieur et Madame Ludovic et Mélanie POLAK d'une parcelle de terrain communale cadastrée sous le n°1028 de la section A à Loyes au lieu-dit « la Sourde ».

Fixe le montant de la location à 30 € par an, révisable annuellement selon les conditions fixées par la convention, charges récupérables en sus.

Prend acte de la décision n°001/2021.

- Décision n°002/2021 – PATRIMOINE – Convention de location pour l'occupation d'une parcelle communale

Accepte de signer le bail commercial au profit de l'EURL BOUCHERIE BAUCHART.

Fixe le montant du loyer à 700 € HT par mois, révisable annuellement selon les conditions fixées par le bail, charges récupérables en sus,

Prend acte de la décision n°002/2021.

FINANCES

Délibérations 01/02/2021 à 06/02/2021 - Vote du compte de gestion 2020

Approuve le Compte de gestion du Budget Général Commune de l'année 2020 présenté par Madame PELTIER Mireille, receveur municipal du Trésor.

Approuve le Compte de gestion du Budget annexe Centre de Rencontres de l'année 2020 présenté par Madame PELTIER Mireille, receveur municipal du Trésor.

Approuve le Compte de gestion du Budget annexe Salle Polyvalente de l'année 2020 présenté par Madame PELTIER Mireille, receveur municipal du Trésor.

Approuve le Compte de gestion du Budget annexe Assainissement de l'année 2020 présenté par Madame PELTIER Mireille, receveur municipal du Trésor.

Approuve le Compte de gestion du Budget annexe Commerces de l'année 2020 présenté par Madame PELTIER Mireille, receveur municipal du Trésor.

Approuve le Compte de gestion du Budget annexe Lotissement de l'année 2020 présenté par Madame PELTIER Mireille, receveur municipal du Trésor.

Vote Unanime

Délibérations 07/02/2021 à 12/02/2021 - Vote du compte administratif 2020

Approuve le Compte administratif de 2020 du budget général Commune.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	323 952,48		852 852,45		1 176 804,93	
Opérations exercice	1 027 942,66	607 908,74	2 129 688,30	2 458 754,70	3 157 630,96	3 066 663,44
Résultat de l'exercice	-420 033,92		329 066,40		-90 967,52	
Résultat de clôture	-96 081,44		1 181 918,85		1 085 837,41	
RAR à reporter	188 514,23	288 855,11				
Résultat RAR à reporter	100 340,88					
Part à affecter au 1068	200 000,00					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-96 081,44					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			981 918,85			
Solde disponible en investissement	204 259,44					

Approuve le Compte administratif de 2020 du budget annexe du Centre de Rencontres.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	1 540,63		0,00		1 540,63	
Opérations exercice	12 742,35	1 253,52	65 372,84	84 526,25	78 115,19	85 779,77
Résultat de l'exercice	-11 488,83		19 153,41		7 664,58	
Résultat de clôture	-9 948,20		19 153,41		9 205,21	
RAR à reporter	19 347,80	130 620,00				
Résultat RAR à reporter	111 272,20					
Part à affecter au c/1068	19 153,41					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-9 948,20					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00			
Solde disponible en investissement	120 477,41					

Approuve le Compte administratif de 2020 du budget annexe Salle Polyvalente.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	-38 255,00		0,00		-38 255,00	
Opérations exercice	47 405,19	38 991,17	57 014,46	106 134,25	104 419,65	145 125,42
Résultat de l'exercice	-8 414,02		49 119,79		40 705,77	
Résultat de clôture	-46 669,02		49 119,79		2 450,77	
RAR à reporter	0,00	0,00				
Part à affecter au c/1068	49 119,79					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-46 669,02					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00			
Solde disponible en investissement	2 450,77					

Approuve le Compte administratif de 2020 du budget annexe Assainissement.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	285 061,76		0,00		285 061,76	
Opérations exercice	348 068,16	232 857,82	121 278,46	254 325,91	469 346,62	487 183,73
Résultat de l'exercice	-115 210,34		133 047,45		17 837,11	
Résultat de clôture	169 851,42		133 047,45		302 898,87	
RAR à reporter	44 861,67	213 963,00				
Résultat RAR à reporter	169 101,33					
Part à affecter au c/1068	133 047,45					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	169 851,42					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00			
Solde disponible en investissement	472 000,20					

Approuve le Compte administratif de 2020 du budget annexe Commerces.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	-4 640,88		3 613,52		-1 027,36	
Opérations exercice	382 048,95	555 400,40	7 421,11	17 440,57	389 470,06	572 840,97
Résultat de l'exercice	173 351,45		10 019,46		183 370,91	
Résultat de clôture	168 710,57		13 632,98		182 343,55	
RAR à reporter	5 000,00	0,00				
Résultat RAR à reporter	-5 000,00					
Part à affecter au c/1068	13 632,98					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	168 710,57					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00			
Solde disponible en investissement	177 343,55					

Approuve le Compte administratif de 2020 du budget annexe du Lotissement.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	-4 048,00		13 450,42		9 402,42	
Opérations exercice	0,00	0,00	0,00	2 676,99	0,00	2 676,99
Résultat de l'exercice	0,00		2 676,99		2 676,99	
Résultat de clôture	-4 048,00		16 127,41		12 079,41	
RAR à reporter	0,00	0,00				
Part à affecter au c/1068	0,00					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-4 048,00					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			16 127,41			

Vote unanime des présents et pouvoirs. Exception de M. le Maire qui s'est retiré et M^{me} DOMINGUEZ non représentée.

Délibérations 13/02/2021 à 18/02/2021 - Affectation du résultat pour :

- Budget général de la Commune

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Affectation en réserve (1068) :	200 000,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) Excédent	981 918,85 €
Résultat d'investissement reporté (001) déficit	96 081,44 €

- Budget annexe Centre de Rencontre

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Affectation en réserve (1068) :	19 153,41 €
Résultat d'investissement reporté (001) déficit	9 948,20 €

- Budget annexe Salle Polyvalente

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Affectation en réserve (1068) :	49 119,79 €
Résultat d'investissement reporté (001) Déficit	- 46 699,02 €

- Budget annexe Assainissement

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Affectation en réserve (1068) :	133 047,45 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent	169 851,42 €

- Budget annexe Commerce

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Affectation en réserve (1068) :	13 632,98 €
Résultat d'investissement reporté (001) Excédent	168 710,57 €

- Budget annexe Lotissement

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat de fonctionnement reporté (002) Excédent	16 127,41 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	4 048,00 €

Vote Unanime

Délibération 19/02/2021 - Débat d'orientations budgétaires 2021

Prend acte du rapport d'orientations budgétaires.

Donne acte à M. le Maire que le Débat d'Orientations Budgétaires 2021 a eu lieu.

Vote Unanime

Délibération 20/02/2021 - Taux de transfert de charges aux différents budgets annexes 2021

BUDGET	SERVICE	Taux des Frais annuels	Equivalent temps passé en mois
CCAS	Administratif - DGS	5%	0,6
	Administratif - Accueil	5%	0,6
	Administratif – Responsable gestion financière	5%	0,6
	Animation – Responsable Animation	100%	12
SALLE POLYVALENTE	Administratif – Responsable gestion financière	5 %	0,6
	Administratif – Responsable gestion des salles	5 %	0,6
	Ménage – Agent technique	3 %	0,4
	Technique – Agent technique	3 %	0,4
CENTRE INNOVANCE	Administratif – Responsable gestion financière	7 %	0,8
	Ménage – Agent technique	5 %	0,6
	Technique – Agent technique	5 %	0,6
ASSAINISSEMENT	Administratif - DGS	20 %	2,4
	Administratif – Responsable gestion financière	12 %	1,0
	Technique – DST	15 %	1,8

Accepte la refacturation des charges de personnel selon le tableau ci-dessus entre les différents budgets.

Vote Unanime

Délibération 21/02/2021 - Offre de concours M. et M^{me} David et Victoria FINA– Extension du réseau des eaux usées - chemin du Tour

Accepte l'offre de concours de M. et M^{me} FINA habitant au 139 chemin du Tour, 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON.

Exonère M. et M^{me} FINA du paiement de la participation pour l'assainissement collectif (PAC) pour les constructions concernées par cette extension de réseau.

Valide les termes de l'offre proposée par M. et M^{me} FINA.

Autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

Vote Unanime

Délibération 22/02/2021 - Offre de concours M^{me} MANIGAND et M. PASTOR – Extension du réseau des eaux usées - chemin du Tour

Accepte l'offre de concours de M^{me} MANIGAND et M. PASTOR habitant au 149 chemin du Tour 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON.

Exonère M^{me} MANIGAND et M. PASTOR du paiement de la participation pour l'assainissement collectif (PAC) pour les constructions concernées par cette extension de réseau.

Valide les termes de l'offre proposée par M^{me} MANIGAND et M. PASTOR.

Autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

Vote Unanime

Délibération 23/02/2021 - Offre de concours M^{me} HELHEN-JENOT Corine – Extension du réseau des eaux usées - chemin du Tour

Accepte l'offre de concours de M^{me} HELHEN-JENOT Corine habitant au 149 chemin du Tour 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON.

Exonère M^{me} HELHEN-JENOT Corine du paiement de la participation pour l'assainissement collectif (PAC) pour les constructions concernées par cette extension de réseau.

Valide les termes de l'offre proposée par M^{me} HELHEN-JENOT Corine.

Autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

Vote Unanime

RESSOURCES HUMAINES

Délibération 24 02 2021 - Modification du tableau des effectifs de la collectivité

Décide de valider la création d'un emploi à temps complet de responsable des services techniques au grade d'ingénieur territorial relevant de la catégorie hiérarchique A du cadre des emplois des ingénieurs territoriaux à raison de 35 heures hebdomadaires.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 7 d'une expérience professionnelle significative dans le secteur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Autorise M. le Maire à déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération du candidat retenu selon la nature des fonctions concernées, son expérience et son profil dans le cas de recrutement d'agent contractuel non titulaire par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Décide de mettre à jour le tableau des emplois communaux

Tableau des emplois

Filière	Emploi	Nbre de poste	Poste pourvu	Cadre d'emplois	Cat.	Groupe de fonction
	Emplois permanents à temps complet					
Administrative						
	Directeur Général des Services d'une commune de 2000 à 5000 habitants	1	1	Attaché Territorial	A	A1
	Directeur Général des Services d'une commune de 2000 à 5000 habitants	1	0	Rédacteur Territorial	B	B1
	Directeur Général Adjoint	1	0	Rédacteur Territorial	B	B1
	Responsable Gestionnaire comptabilité/R H	1	1	Adjoint administratif	C	C1
	Agent d'accueil et secrétaire au service de l'urbanisme	1	1	Adjoint administratif	C	C4
	Agent gestion des salles – Cimetières – Commandes	1	1	Adjoint administratif	C	C3
	Agent d'accueil – Etat-civil – Elections	1	1	Adjoint administratif	C	C3
	Agent en charge des ressources humaines	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent administratif polyvalent	5	2	Adjoint administratif	C	C4/C5
	Agent polyvalent assistantat de direction/ secrétariat général/comm	1	1	Adjoint administratif	C	C2

	unication					
	Agent encadrant service à la population	1	1	Adjoint administratif	C	C2
Police Municipale						
	Agent de police municipale	2	1	Brigadier	C	
Social						
	Agent des écoles maternelles	4	4	ATSEM	C	C4
	Agent polyvalent en charge des enfants et du ménage	1	0	Adjoint technique	C	C4
Culturelle						
	Agent polyvalent en charge de la bibliothèque et de la communication	1	0	Adjoint du patrimoine	C	C4
Technique						
	Responsable des Services Techniques	1	0	Ingénieur Territorial	A	A2
	Responsable des Services Techniques	1	0	Technicien Territorial	B	B2
	Responsable du Centre Technique Municipal	1	1	Agent de maitrise	C	C1
	Responsable bâtiment	1	0	Adjoint Technique	C	C1
	Responsable voirie/espaces verts	1	1	Adjoint Technique	C	C2
	Ouvrier polyvalent affecté à la voirie, aux	8	6	Adjoint Technique	C	C4/C5

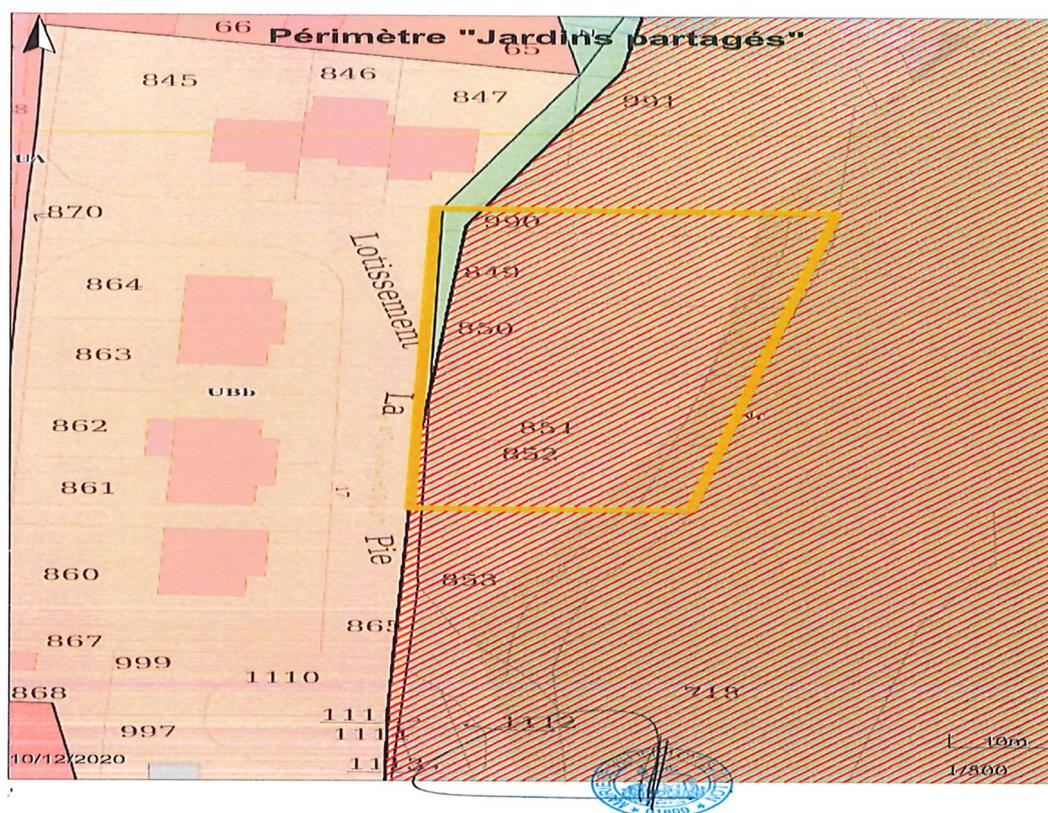
	espaces verts et aux bâtiments					
	Ouvrier polyvalent affecté à l'entretien et au nettoyage des bâtiments communaux	4	3	Adjoint technique	C	C5
	Agent occasionnel	1	0	Adjoint Technique	C	
Animation						
	Agent d'animation du CCAS	1	1	Adjoint d'animation	C	C4
Emplois permanents à temps non complet						
Culturelle						
20h	Responsable bibliothèque	1	1	Adjoint du patrimoine	C	C4
Administrative						
17h	Agent administratif polyvalent	1	0	Adjoint administratif	C	C4
Animation						
18h	Agent d'animation du CCAS	1	0	Adjoint d'animation	C	C4
Social						
20h	Agent polyvalent en charge des enfants et du ménage	1	0	Adjoint technique	C	C4
Emplois non permanents à temps complet						
Filière	Emploi	Nbre de poste	Poste pourvu	Cadre d'emplois	Cat.	Groupe de fonction
Emplois non permanents à temps complet						
Administrative						
	Agent d'animation du CCAS – Emploi d'avenir	1	0	Adjoint administratif	C	

Technique							
	Ouvrier polyvalent affecté au service de la voirie et des espaces verts et aux bâtiments – CAE-CEC/Emploi d'avenir	1	0	Adjoint Technique	C		
Emplois non permanents à temps non complet							
Administrative							
Vacataire	Distribution des informations municipales	1	1	Adjoint administratif	C		
Scolaire et Péri-scolaire	Agent polyvalent en charge des enfants et du ménage	1	0				

Vote Unanime

PATRIMOINE

Délibération 25 02 2021 - Création d'un jardin partagé sur des terrains communaux au lieu-dit « la Pie » - Autorisation



Arrête le projet d'aménagement et de création d'un jardin partagé sur le site de Loyes, parcelles cadastrées 223 section B N°990, 849, 850, 851 et 852 dans les conditions exposées.

Autorise M. le Maire à signer la convention d'usage pour la gestion d'un jardin collectif sis à Loyes à intervenir entre la commune et l'association Fabriquer Initier Coopérer Agir (FICA) de Meximieux antenne de Villieu-Loyes-Mollon.

Préciser que :

- La convention constitue une autorisation d'occupation et d'usage du jardin partagé accordée à l'association FICA à titre gratuit pour la gestion de celui-ci.

Vote Unanime

URBANISME

Délibération 26 02 2021 - Fibre optique – Convention de servitude avec le Syndicat d'Energie et d'e-communication de l'Ain – Parcelle B 2225 appartenant à la Commune

Accepte la réalisation des travaux projetés sur la propriété communale parcelle B 2225.

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention afférente.

Vote Unanime

Délibération 27 02 2021 - Convention de servitude avec le Syndicat d'Energie et d'e-communication de l'Ain. Déploiement de la fibre optique – Parcelle A 145 appartenant à M. Henri BENAMRAN

Accepte la réalisation des travaux d'alimentation électrique projetée sur la propriété de M. Henri BENAMRAN pour l'alimentation des armoires du réseau de fibre optique.

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de servitude de tréfonds afférente.

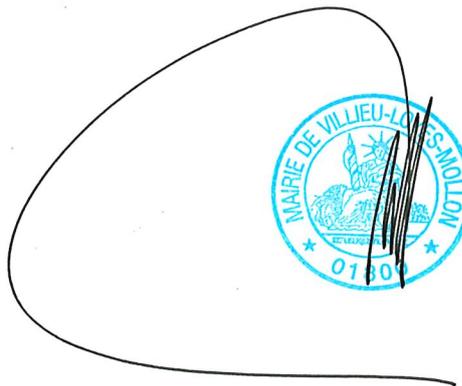
Vote Unanime

Délibération 28 02 2021 - Convention de servitude avec le Syndicat d'Energie et d'e-communication de l'Ain. Déploiement de la fibre optique – Parcelle A 144 appartenant à Mme BARBIERI

Accepte la réalisation des travaux d'alimentation électrique projetée sur la propriété de M^{me} BARBIERI pour l'alimentation des armoires du réseau de fibre optique.

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de servitude de tréfonds afférente.

Fait à Villieu-Loyes-Mollon, le 10 mars 2021
Le Maire,
Eric BEAUFORT

A large, loopy handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON' around the top edge and '01800' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above. The signature is written in a cursive style, starting from the top right and looping around the stamp.